



## DOSSIER DE PRESSE

16.04.2021

PRÉSENTATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL EN BOIS  
62, RUE DE LA DÉPORTATION À LUXEMBOURG-GASPERICH  
AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DU LOGEMENT



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement

## **SOMMAIRE**

### **1. IMPLANTATION ET PRÉSENTATION DU PROJET**

- 1.1 Situation géographique
- 1.2 Localisation/Informations cadastrales
- 1.3 Quartier existant

### **2. DESCRIPTIF DU PROJET**

- 2.1 Programme de construction
- 2.2 Classe énergétique
- 2.3 Planning
- 2.4 Budget approuvé

### **3. PLANS**

- 3.1 Implantation
- 3.2 Plans
- 3.3 Façades

### **4. PHOTOS**

### **5. TABLEAU RECAPTULATIF**

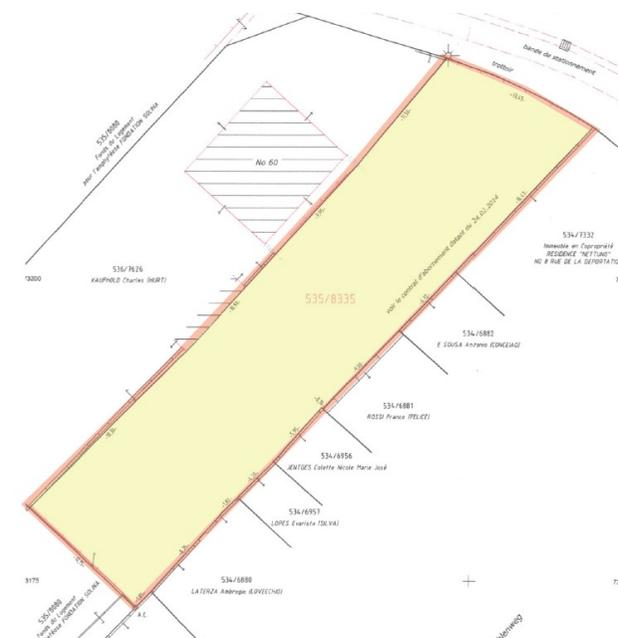
# 1. IMPLANTATION ET PRESENTATION DU PROJET

## 1.1 Situation géographique

Gasperich est l'un des 24 quartiers de Luxembourg-ville, capitale du Grand-duché de Luxembourg.



Vue aérienne



Extrait cadastral

## 1.2 Informations cadastrales

Le projet se situe sur 1 parcelle (535/8335) de 6,34 ares.

### 1.3 Quartier existant



## 2. DESCRIPTIF DU PROJET

### 2.1 Programme de construction

Le Fonds du Logement, en collaboration avec la Ville de Luxembourg, procède à la réalisation d'un immeuble résidentiel en bois au 62, rue de la Déportation à Luxembourg-Gasperich.

#### Terrain et accès

Le projet prend place sur un terrain de 6,34 ares appartenant au Fonds du Logement. Situé entre la gare de Luxembourg et le quartier Sauerwiss, il bénéficie de la proximité des commerces et des transports en commun.

#### Conception

La conception du projet a été confiée au bureau Schmets architectes. Les autres hommes de l'art y participant sont le bureau De Statiker pour le génie statique, Dalzotto & associés pour le génie technique, HBH pour la coordination de sécurité-santé, OGC pour le contrôle technique et Agence de l'Énergie pour le Conseil en énergie.

Il comprend la construction d'un immeuble résidentiel de 4 appartements de 1 à 2 chambres-à-coucher. Chaque étage abritera une unité de logement, aménagée autour de la cage d'escalier centrale, afin d'optimiser les espaces de vie privés et de limiter les espaces communs. Tous les appartements disposeront d'une buanderie et d'un jardin privatif sis à l'arrière de l'immeuble.

Afin de permettre une construction rapide avec peu de nuisances dans un quartier urbain existant, l'ensemble du projet est réalisé en ossature bois dont 80 % est préfabriquée en atelier. Seule la cage d'escalier, élément stabilisateur de la construction, a été conçue en béton coulé sur place.

Le projet a été conçu afin de respecter les critères LENOZ, dont ceux de la mobilité douce de par sa situation géographique, la consommation d'énergie de par sa technicité, et la durabilité de par la réutilisation possible de la majorité des éléments en fin de vie du bâtiment.

L'ensemble des appartements est destiné à la location subventionnée.



#### Typologie

- 2 appartements de type 1/2 (1 chambre/2 personnes)
- 2 appartements de type 2/3 (2 chambres/3 personnes)

### 2.2 Classe énergétique

Le projet, conçu dans une dimension de construction durable et fonctionnelle, répond aux critères de la classe énergétique A/B/A.

### 2.3. Planning

Début des travaux : novembre 2020

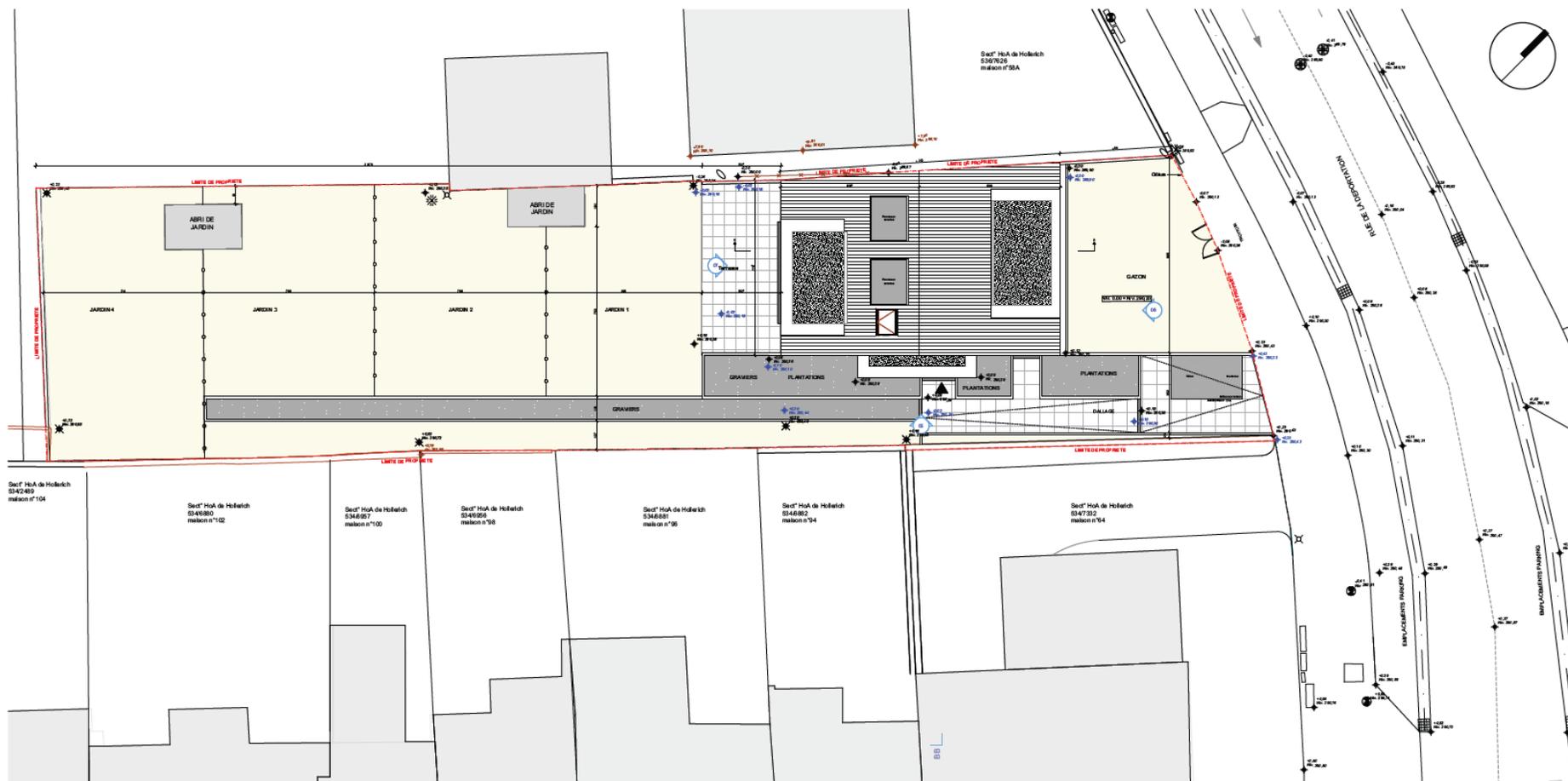
Fin prévisionnelle des travaux : début 2022

### 2.4. Budget approuvé

Le coût prévisionnel du projet, bénéficiant du soutien financier du Ministère du Logement, s'élève à 1.784.000,- € TTC (Honoraires inclus)

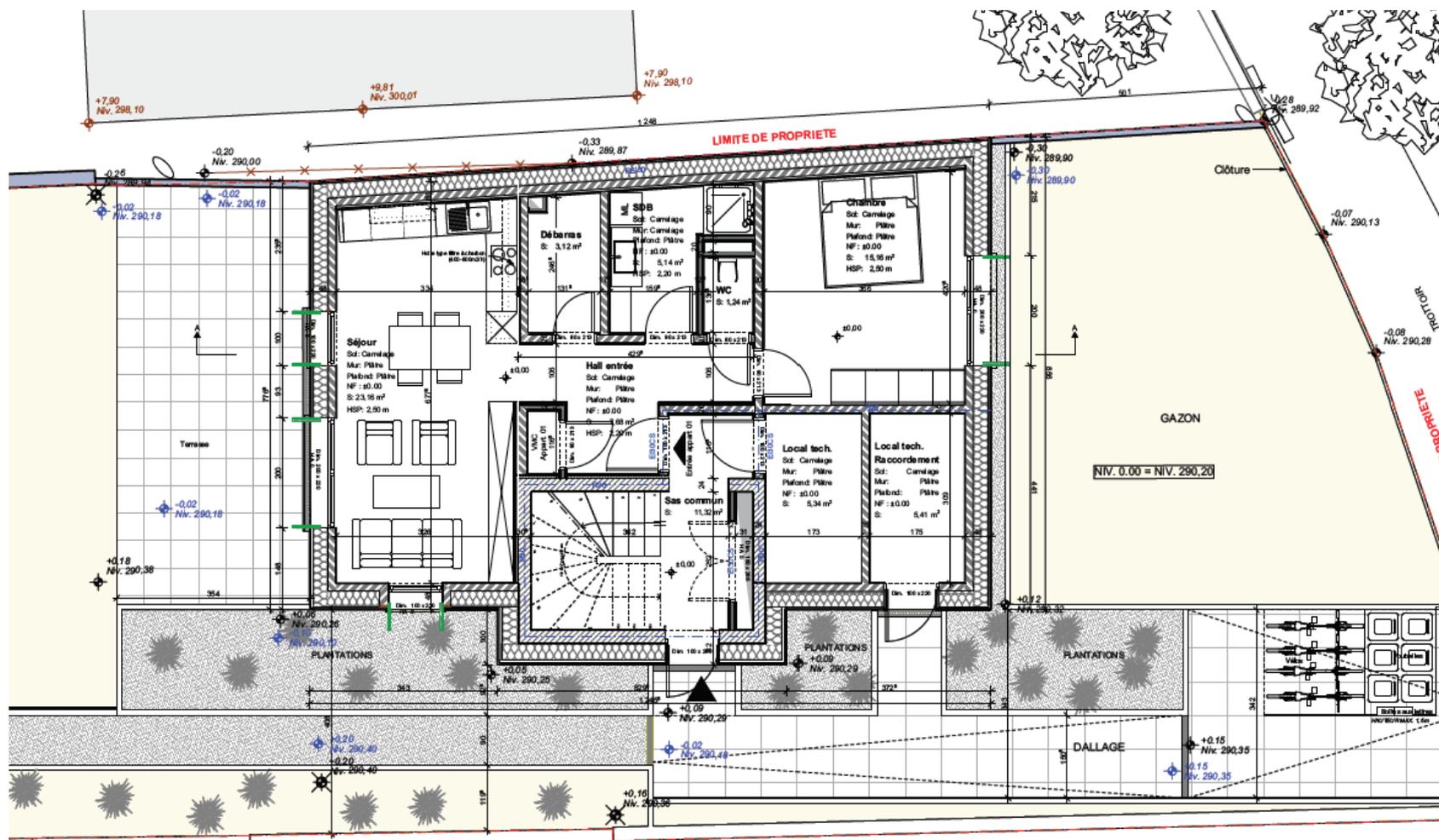
### 3. PLANS

#### 3.1 Implantation

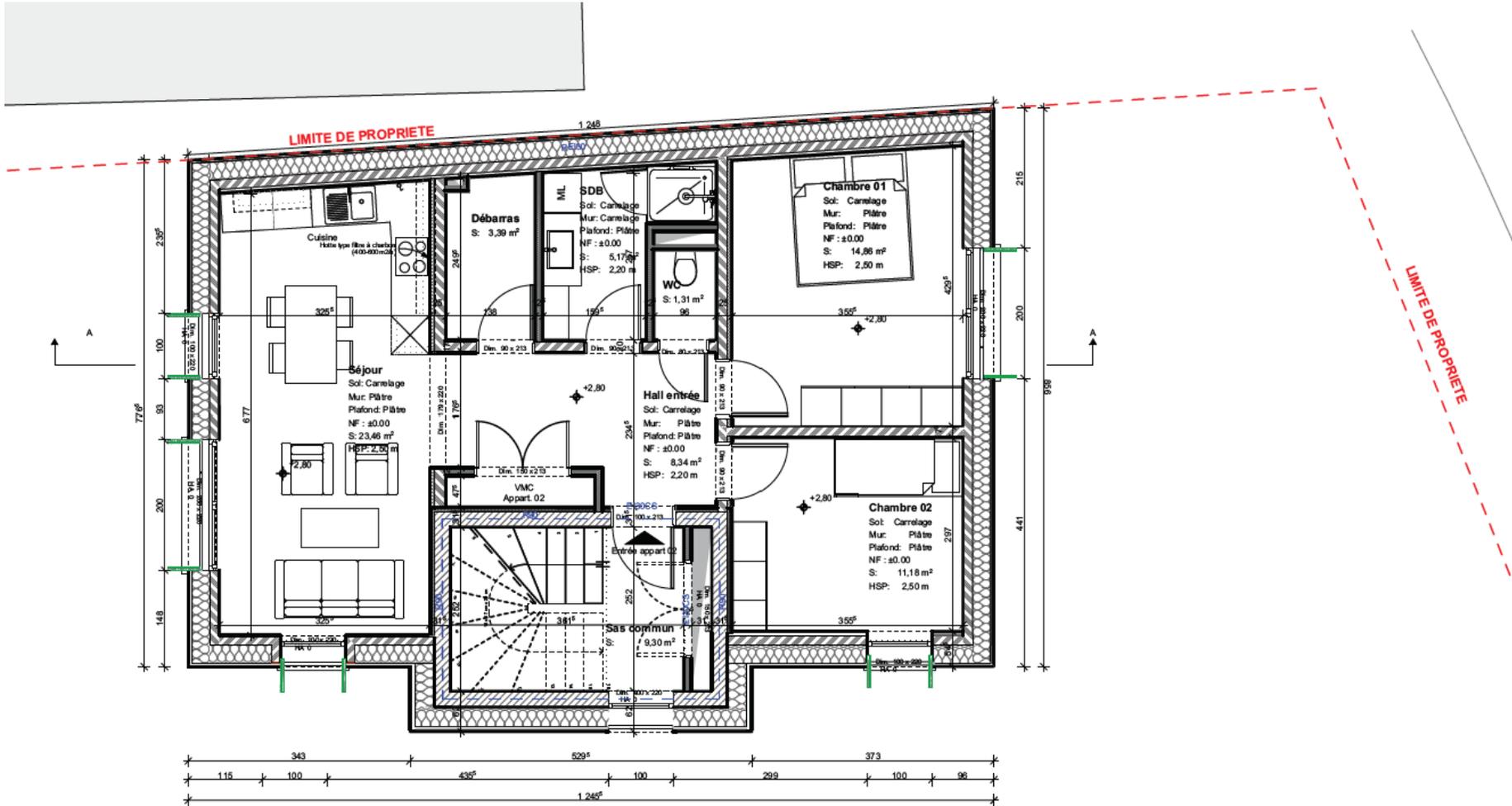


### 3.2 Plans étages

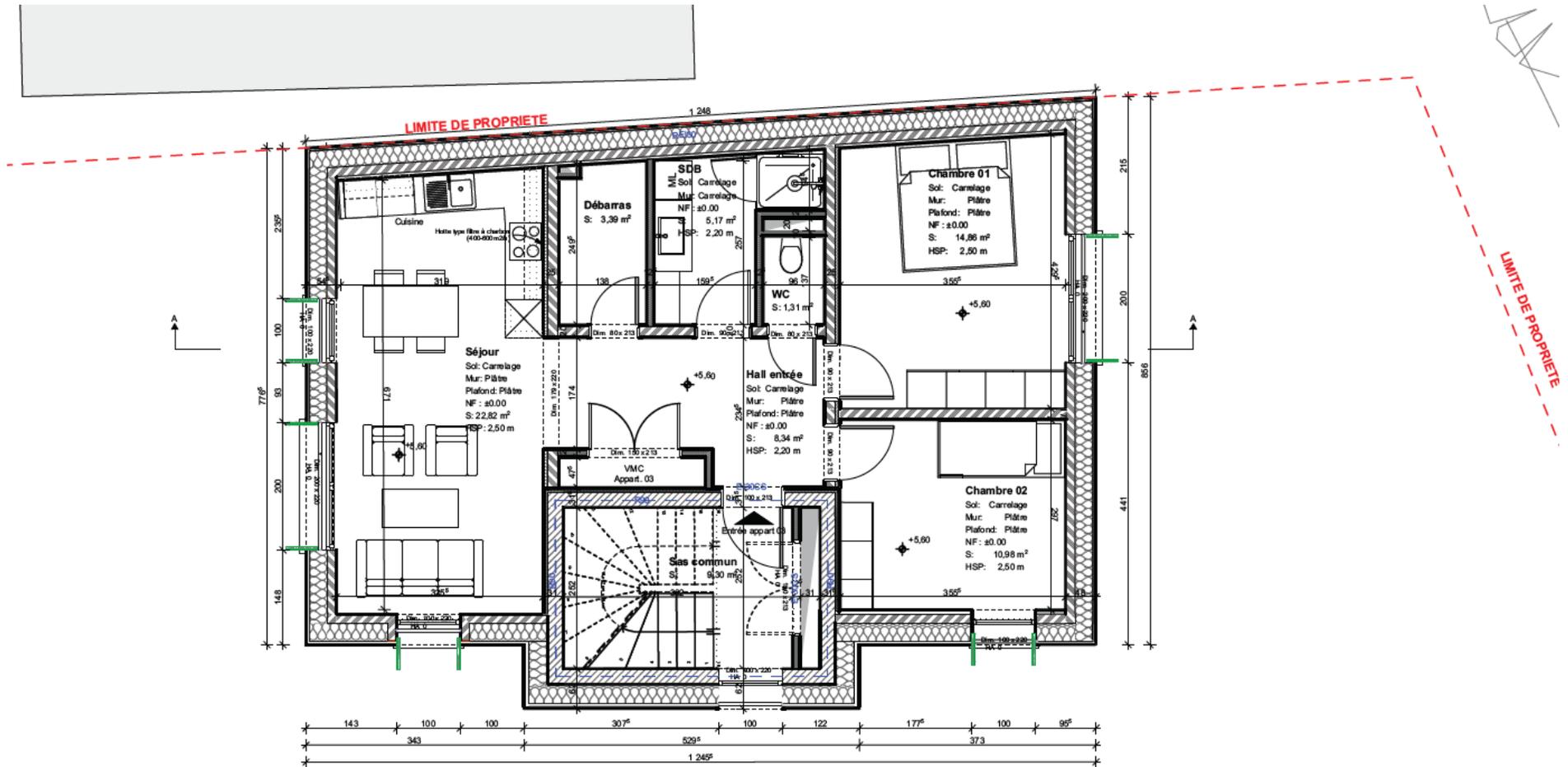
#### Rez-de-chaussée



Etage 1



Etage 2





### 3.3 Façades



#### 4. PHOTOS



## 5. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SURFACES HABITABLES

Appartement	Typologie	Surface Habitable (m <sup>2</sup> )
1	1.2	61,70
2	2.3	75,70
3	2.3	75,70
4	1.2	62,20

52, Boulevard Marcel Cahen L-1311 Luxembourg T (+352) 26 26 44 1 info@fondsdulogement.lu

